

industriels n'aiment guère utiliser les feuilles de 26 pouces de longueur et plus, bien qu'il y ait un marché suffisant pour ces dernières à la condition qu'elles réunissent les autres qualités réclamées des tabacs à enveloppes.

La plante idéale est donc celle qui fournit la plus grande proportion de feuilles de 20 à 24 pouces. Une sélection appropriée sur la plantation permettra de la choisir et de la réserver comme porte-graines.

Indépendamment de la dimension de la feuille il faudra considérer sa forme. On préfère de beaucoup les feuilles à pointe arrondie parce que, en manufacture, au moment de la taille des sous capes, elles fournissent moins de déchet. La feuille idéale de Comstock aura donc une forme ovale, un peu allongée, pas tout à fait symétrique dans le sens de la longueur, c'est-à-dire que la plus grande largeur sera située plus près de la base de la feuille que du sommet.

La surface de la feuille doit être plane, ou tout au moins pas trop ondulée. Une feuille de tabac est d'autant plus plane que les nervures secondaires, les veines, sont moins contournées.

Il est important de réduire, autant que possible, la proportion des feuilles de longueur inférieure à 18 pouces. Le meilleur moyen est d'écimer de bonne heure, tout en laissant sur la plante le nombre de feuilles qu'elle peut porter. Ce nombre varie pour le Comstock Spanish de 12 à 16 selon la saison et selon la fertilité du sol et la vigueur de la plante. On doit écimer de telle sorte que la dernière feuille conservée puisse atteindre de 14 à 16 pouces de longueur avant la venue à maturité, ce qui, après dessiccation, fournit des feuilles d'au moins 12 pouces de long, encore très utilisables, et qui peuvent être triées et manœuvrées sans trop de dépenses.

Avec un peu de pratique on arrive, tout au moins en saison normale, à juger assez exactement et de très bonne heure du nombre de feuilles que la plante peut porter.

Finesse du tissu.—Au point de vue du manufacturier les qualités principales de la feuille à sous cape sont, plus encore que sa dimension, sa finesse, son élasticité, sa résistance. Ces facteurs, assez étroitement liés heureusement, dépendent en grande partie de la nature du sol sur lequel la récolte est produite.

On ne peut obtenir des tabacs minces, suffisamment élastiques, que sur des terres légères, à grain fin, contenant une proportion élevée de sable, bien drainées et fertiles.

La culture des terres, en ce qui concerne les tabacs à sous capes, a peu d'importance. Il faut cependant se méfier des sables trop jaunes, en général peu fertiles, qui produisent des tabacs d'un développement incomplet, généralement trop épais, et, presque toujours, manquant de souplesse.

La chaux, d'une manière générale, nuit à l'élasticité. Dans les terres pauvres elle cause la production de tabacs cassants, à texture lâche. Dans les terres riches, bien fumées, elle pousse à la production de tabacs parfois trop développés, mais d'une texture déficiente au point de vue de la feuille à cigares, souvent trop épais et toujours cassants. Le plus souvent les tabacs obtenus sur les terres calcaires sont d'une combustibilité insuffisante, et fournissent des feuilles à grain grossier.

Afin d'obtenir des tabacs minces on évitera l'emploi des doses exagérées de fumier qui pousseraient trop au développement de la feuille, tant en longueur qu'en épaisseur. Dans de bonnes terres, soumises à une rotation de trois ans (tabac, grain, trèfle), une applica-

tion de 15 à 20 tonnes de fumier par arpent au cours de l'automne qui précède l'année de culture du tabac, suffit pour la production d'une belle récolte. Les engrais chimiques peuvent venir comme complément si l'on ne peut disposer de la quantité de fumier nécessaire.

Eviter à tout prix l'emploi du fumier de porc. Le fumier de cheval pousse à la production de tabacs de couleur claire, de texture un peu faible à moins que le sol ne soit constitué par un sable à grains très fins. Le bon fumier de ferme, mélangé de fumier de vache et de cheval, mais ne contenant pas de fumier de porc, représente une des meilleures formules.

Les autres facteurs qui influent sur la finesse de la feuille sont l'espacement entre les plantes et le nombre de feuilles conservées sur ces dernières, c'est-à-dire le taux d'écimage.

(A suivre au prochain numéro)

GROSSE PRODUCTION A TAMPA

Pendant la semaine finissant le 17 mars dernier, tous les records de production de la saison furent battus, près de huit millions de cigares ayant été manufacturés selon la vente des timbres du bureau du revenu de l'Intérieur. Les encaissements totaux d'impôts pour la semaine s'élevaient à \$40,300.

Les ventes de cigarettes aux Etats-Unis se sont élevées en janvier dernier à 2,416,762,000 cigarettes, contre 1,657,145,000 pour le même mois d'il y a un an. Cela donne une augmentation d'environ 50 pour cent.

Il a été annoncé que le gouvernement français avait passé une commande de 7,000,000,000 de cigarettes, principalement avec des manufactures de Richmond et Petersburg. A ce propos, un marchand de tabac a calculé l'immensité de cette commande, mesurée en milles. Une seule cigarette mesure $2\frac{5}{8}$ pouces; donc si la commande du gouvernement français était placée sur une seule ligne, elle couvrirait 210,297 milles et ferait huit fois le tour du globe. Si ces cigarettes étaient fumées en même temps, au même endroit, elles provoqueraient une éclipse de soleil sensationnelle.

Le rapport officiel de L'American Tobacco Co. vient de paraître. Il montre une augmentation de ventes de \$5,300,000 et les bénéfices nets, après paiement des dividendes préférentiels, des intérêts, etc., de \$9,136,076, soit 22.7 pour 100 pour les \$40,242,400 de stock commun.

Le rapport annuel pour l'année 1916 de la "Companhia Grande Manufatura de Fumos Veado," Brésil, qui s'adonne à la manufacture des cigarettes et tabacs à cigarettes dans la cité de Rio de Janeiro, indique une année de grande prospérité, le total des profits étant 1,325,000 milreis papier (\$318,000 au change de 12d) ce qui équivaut à 53 pour cent d'une part du capital de 2,500,000 milreis (\$600,000). Après paiement de 5 pour cent des profits pour la réserve, 8½ pour cent pour gratification au personnel, 42 pour cent pour la direction, et réserve faite pour l'intérêt des obligations ou débentures, soit la somme de 1,750,000 milreis (\$420,000), ainsi que paiement des taxes, un dividende de 16 pour cent fut déclaré.